



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67
Membres présents : 41
· dont suppléés : 2

Membres représentés : 7

Votants : 49

Date de la convocation
19 septembre 2019

Secrétaire de séance :
Nadège LEFEBVRE

L'An DEUX MILLE DIX-NEUF, le 26 septembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni Cottenchy, sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, BLIN, LEFEVRE (suppléante de M. DEPRET), SAINT-QUENTIN (suppléante de M. LECLABART), FLAMANT, WU, HALL, PETIT, LEFEBVRE, NANSOT.

Messieurs COTTARD, DESROUSSEAUX, DERLY, CAPELLE, BOUCHER, DOUCHET, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, LECONTE, CARON, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, GORET, DAIGNY, HEYMAN, RICARD, MOURIER, LAMOTTE, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, LEROY, PELTIEZ, MAROTTE, CLEMENT.

● Disposaient d'un pouvoir :

Mme BLIN de M. DURAND, M. CAPELLE de Mme ATTAGNANT, Mme PREVOST de M. VAN OOTEGHEM, M. DOVERGNE de M. DUTILLEUX, M. REMY de Mme ROUX, Mme LEFEBVRE de Mme BLONDEL, M. LAMOTTE de M. LOGEART.

● Absent(e)s :

Mesdames MARCEL, MARSEILLE,

Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELE, AMARA, BINET, POTTIER, VERMEIL, BERTRAND Jacques, GAUMONT, PICARD, BIECKENS, DALRUE.

● Excusés :

Messieurs BERTRAND Gilbert, MONTAIGNE, TEN, FRANCOIS et SZYROKI.

OBJET : REPARTITION ET REVERSEMENT CEE

RAPPORT DE Monsieur Alain DOVERGNE, Président

Vu la labélisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) le 22 juillet 2015 ;

Vu l'avenant n°1 signé le 11 octobre 2016 ;

Vu l'avenant n°2 signé le 05 Mai 2017 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 septembre 2017 entérinant le rachat des CEE par EDF ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 05 avril 2018 fixant les conditions de dépôt des CEE entre la CCALN et les communes ;

Considérant les conventions de mandat de Maitrise d'ouvrage signées entre les communes de COTTENCHY, DEMUIN, FOUENCAMPS, LE QUESNEL et la Fédération Départementale de l'Energie 80 ;

La CCALN reversera les CEE comme suit :

Communes	total € HT éligible par commune	détails € HT	
Arvillers	18 950,00 €	18 950,00 €	Chaudière
Berteaucourt les Thennes	1 645,10 €		Chaudière
Cottenchy	23 824,00 €		FENETRE école
Demuin	46 374,63 €		Rénovation salle des fêtes
Jumel	58 078,00 €		Rénovation Mairie et Ecole
Le Quesnel	50 369,29 €	17 058,00 €	CHAUFFAGE MAIRIE
		5 503,14 €	ISOLATION MAIRIE
		27 808,15 €	FENETRE MAIRIE
Hangard	77 848,80 €	20 085,00 €	Éclairage public direct
		12 280,00 €	ISOLATION plancher vide sanitaire presbytère
		7 400,50 €	ISOLATION mur ext presbytère
		3 398,10 €	ISOLATION rampant toiture presbytère
		3 836,00 €	FENETRE presbytère
		13 628,20 €	FENETRE presbytère
		17 221,00 €	CHAUFFAGE MAIRIE
Quiry le Sec	41 684,46 €	6 495,00 €	SALLE MAIRIE
		15 971,00 €	ECOLE
		19 218,46 €	MAIRIE OU ECOLE
Rouvrel	18 806,10 €		Isolation Mairie
Mézières-en-Santerre	3 000 €		Isolation salle des fêtes
FDE 80	189 910,45 €	64 820,00 €	Éclairage public DEMUIN
		50 047,45 €	Éclairage public COTTENCHY
		58 233,00 €	Éclairage public Le Quesnel
		16 810,00 €	Éclairage public Fouencamps

Envoyé en préfecture le 01/10/2019

Reçu en préfecture le 01/10/2019

Affiché le

ID : 080-200070969-20190926-2019_0926_05-DE

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour 47, Contre 1 : Goret) **le Conseil Communautaire :**

- **ENTERINE** le reversement des CEE selon la répartition ci-dessus ;
- **AUTORISE** Le Président à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 26 septembre 2019
à COTTENCHY



Le Président,

Alain DOVERGNE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 01/10/19
Affiché le 01/10/19